

ROYAUME-UNI

GRAND BEAU TEMPS AVANT LA TEMPÊTE BREXIT

Les Français apprécient toujours autant le Royaume-Uni et son marché de l'emploi dynamique. À condition de s'accommoder d'une économie flexible et d'un Code du travail bien plus souple qu'en France. Les opportunités restent nombreuses mais la sortie britannique de l'Union européenne pourrait changer la donne. **Par Matthieu Deprieck.**

Un taux de chômage au plus bas (4,3 %), une économie tournée vers les services et des salaires appelés à augmenter dans des secteurs tels que la finance, les banques et l'informatique. Jusqu'ici, la météo britannique était au beau fixe pour les cadres français. Mais au loin, à un horizon de deux ou trois ans, les nuages noirs du Brexit menacent. Pour l'heure, le temps est surtout au brouillard. Personne ne sait à quelle sauce les cadres européens seront mangés. Le prestigieux cabinet d'avocats Baker & McKenzie en a questionné 250 en mai dernier. 56 % d'entre eux se disent prêts à quitter le Royaume-Uni avant mars 2019, dont 43 % issus du



“ LE BREXIT ENTRAÎNE
UNE RELATIVE FRILOSITÉ DE
LA PART DES EMPLOYEURS
BRITANNIQUES ”



●●● secteur financier. L'inquiétude porte sur les visas de travail. Aujourd'hui, n'importe quel citoyen français peut venir s'installer et travailler au Royaume-Uni. Que décideront les partenaires européens pour l'avenir?

RÉVOLUTION EN MARCHÉ

Les candidats à l'expatriation commencent à s'en soucier. En janvier 2017, 6 % des demandeurs d'emploi exprimaient auprès de Pôle emploi le souhait de franchir la Manche pour rebondir. En septembre dernier, ils étaient 5,5 %. Quand l'Allemagne et l'Espagne continuent de séduire, au même rythme, les Français. Les chefs d'entreprise britanniques s'inquiètent également. *“Entre janvier et septembre 2016, nous avons enregistré plus de 300 postes alors que de janvier à septembre 2017, nous en avons validé moins de 250”*, note l'équipe mobilité internationale de Pôle emploi, qui ressent *“une relative friilosité de la part des employeurs”*. L'année 2018 s'annonce pourtant riche pour les cadres. *“La révolution numérique pousse les entreprises à tout faire pour maintenir leur part de marché dans un environnement concurrentiel, offrant des opportunités aux cadres”*, avance Phil Sheridan, directeur général du cabinet de recrutement Robert Half pour le Royaume-Uni. Place forte de la finance, Londres concentre évidemment tous les regards. Près de 250 000

Français, trois expatriés sur quatre, vivent dans la capitale londonienne et sa banlieue. *“Mais résumer le Royaume-Uni à Londres est une erreur*, prévient Alexis de Bretteville, PDG Europe du cabinet de recrutement Hudson. *L'Écosse bénéficie d'un marché de l'emploi très dynamique. Edimbourg est une ville très internationale où la vie reste moins chère qu'à Londres.”* Pôle emploi met par ailleurs en garde : *“À Londres, la tentation est grande de rester dans la communauté française et il est donc plus difficile de vivre une vraie expérience d'expatriation au sens propre !”* Les Midlands avec Birmingham, deuxième ville du pays, sont également à considérer, complète Emmanuelle Thomas, DRH de la Chambre de commerce française de Grande-Bretagne. L'industrie automobile y est très présente. Enfin, le secteur pharmaceutique est solidement installé à Manchester et sa région. Le domaine de la santé était justement en situation de pénurie ces dernières années mais le départ de Londres de l'Agence européenne du médicament, pour cause de Brexit, pourrait changer la donne. Alexis de Bretteville conseille de miser sur les activités liées à la gestion de la chaîne logistique et des achats (supply chain): *“Les candidats français y sont appréciés. Ils bénéficient d'une formation généraliste acquise en écoles de commerce.”* Enfin, le secteur informatique connaît un très fort développement, relève le cabinet Robert Half dans l'édition 2018 de son très complet *“Salary Guide”*.

Les développeurs sont en position de force pour négocier des augmentations de salaire et de meilleures conditions de travail. Pour négocier, encore faut-il bien parler anglais. *“Lorsqu'on est cadre et qu'on prétend à un certain niveau de salaire, il est essentiel de maîtriser la langue anglaise pour trouver un emploi au Royaume-Uni”*, note Emmanuelle Thomas. Demandez-vous si vous êtes capable de mener une réunion ou d'écrire un rapport dans la langue de Shakespeare. L'accent français ne sera pas une barrière. Vos collègues pourraient même le trouver so charming.

FRENCH FLAIR

80 petits kilomètres séparent la France et l'Angleterre mais au travail, il y a parfois un monde. Pia Dekkers, présidente du forum RH de la Chambre de commerce française de Grande-Bretagne et DRH de Chanel Europe, l'observe dans sa propre entreprise : *“Nous avons un premier étage majoritairement occupé par des salariés britanniques et un second par des employés français. Au premier, les gens viennent spontanément travailler de 7h30 à 17h. Au second, de 9h30 à 20h.”* Alexis de

INFOS UTILES

TRÈS CHER LOYER

En 2016, le quotidien *The Telegraph* estimait à 1 676 livres sterling (2 140 euros) le prix moyen d'un loyer à Londres, ce qui fait de la capitale britannique la ville aux loyers les plus élevés au monde.

TOURNÉE GÉNÉRALE

Le jeudi, au Royaume-Uni, l'after-work se déroule au pub. Les employés se retrouvent autour d'une pinte de bières (ou plusieurs !). Il est toujours bien vu de payer sa tournée. Une bonne occasion pour s'intégrer dans son entreprise.

DIFFÉRENCES CULTURELLES

La Chambre de commerce française de Grande-Bretagne a édité un guide intitulé *“Light at the end of the tunnel, outil pratique pour comprendre Français et Britanniques dans la relation de travail”*. Il est vendu sur son site Internet dans la rubrique “publications” au prix de 6 euros. On y apprend notamment à gérer un entretien d'embauche et une réunion avec ses collègues britanniques.

Bretteville est le seul Français parmi 500 employés : *“Dans notre entreprise, chaque employé dispose d'un casier dans lequel il dépose ses affaires personnelles. Il peut ensuite s'installer à n'importe quel bureau. Le soir, c'est zero paper policy. Il faut tout reprendre avec soi jusqu'à la photo de son chien.”*

Le mot “flexibilité” résume à lui seul le marché de l'emploi britannique. Pas de comité d'entreprise, de CHSCT, de délégués du personnel. Un employeur peut se séparer d'un salarié sans cause particulière pendant les deux premières années de son contrat. La notion de “cadres” n'existe pas au Royaume-Uni. On parle de fonctions “executive” ou “qualified” pour désigner des postes à responsabilités. Emmanuelle Thomas voit passer dans son bureau des cadres français préoccupés par des questions pratiques comme le nombre de RTT ou les avantages en nature. Mais les Britanniques ne connaissent ni les 35 heures, ni la longue coupure estivale. Les congés sont souvent limités à quatre semaines par an et il est très rare que les salariés posent plus de deux semaines consécutives. Les journées sont en outre intenses : *“Un salarié qui passe 4 heures dans les transports tous les jours*

ne veut pas perdre son temps au bureau”, explique Pia Dekkers, DRH de Chanel. Ce qui joue parfois des tours aux Français qui apprécient déjeuner au restaurant. Nos amis anglais louent toutefois le french flair, une formule pour évoquer notre inventivité et notre créativité. *“Vous êtes plus direct. Un Anglais dira souvent ‘it's OK’ même si ça ne l'est pas”*, note Pia Dekkers. *“Les Anglais voient bien que chez nous, il y a souvent des arrêts de travail, reconnaît Emmanuelle Thomas. Mais en Angleterre, les Français comprennent vite que ça ne marche pas ainsi de ce côté de la Manche.”* Voilà bien un point qui ne changera pas avec le Brexit. ■